



FRANCE TRAVAIL GUADELOUPE

UNE ANTENNE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL ?

C'est à cette question qu'il convient de répondre **davwa** après l'enfumage des offres d'emploi à « la foire de Paris », voilà que nous apprenons que FRANCE TRAVAIL participe à une nouvelle opération nommée « JOB DATING » initiée par le Conseil Départemental le 26 novembre prochain en Guadeloupe.

Pour rappel, sur les fameuses 200 offres de Paris, soi-disant si difficiles à pourvoir en Guadeloupe, seules 7 d'entre elles ont été diffusées dans les agences France Travail. Et quelles offres ? : Electromécanicien ou responsable Eclairage en **télétravail complet** ! Et que penser des offres d'employé de snack ou d'employé de commerce polyvalent en alternance.

Ay konprann on biten adan tousa !

Menm biten, aucune des offres du Conseil Départemental diffusées à Paris n'a été enregistrée dans les fichiers de France Travail Guadeloupe. Et pourtant, le Conseil Départemental est, d'après la loi Plein Emploi, un partenaire essentiel de France Travail dans l'accompagnement des allocataires de RSA désormais tous demandeurs d'emploi. Durant les 3 dernières années, seules 27 offres d'emplois reçues du Conseil Départemental. Toutes des contrats précaires PEC (Parcours Emploi Compétences), qui ont fait l'objet « **d'enregistrement-régularisation** » à Pôle Emploi – France Travail ; obligation légale pour bénéficier des aides de l'Etat.

Quant aux autres offres, elles sont gérées par des cabinets de recrutement liés aux groupes import-export présents **isidan**, et qui n'ont jamais déposé une seule offre d'emploi **ni antan** à l'ANPE, ni à Pôle Emploi, ni à France Travail.

Et pourtant, depuis des années, les agents et les Organisations Syndicales n'ont cessé d'alerter la Direction sur l'absence d'ambition, de moyens, de volonté politique nécessaires pour une réelle prise en charge des chômeurs de Guadeloupe (partenariat entreprises privées et publiques, prestations adaptées, programme et service public de formation, aide au transport, etc ...). **Ayen, yo pa ka tann ayen !**

Aujourd'hui, le fameux service public de l'emploi est une coquille vide **davwa** l'acteur Conseil Départemental est bien loin de remplir ses obligations en matière d'accueil, d'orientation et de prise en charge des Allocataires du RSA, prévues par la loi Plein Emploi.

Alors, à quoi rime cette mascarade ?

La multiplication de ces opérations subitement initiées au début de la période de réserve électorale, relève bien d'une propagande électoraliste dans laquelle la Direction de France Travail transforme le service public en caution institutionnelle d'actions partisans, publicitaires sans efficacités.

Camarades, Collègues,

DEFENDONS le service public de l'emploi et la mise en place d'une vraie politique dotée de moyens humains, opérationnels, financiers etc... à la hauteur des besoins qu'exigent l'accompagnement, l'orientation, la formation, l'insertion, l'indemnisation des chômeurs (formation, personnel, financement, prestations, accueil, etc...).

EXIGEONS l'ouverture des négociations au titre de l'article 40/50 des statuts et de la convention collective relative à la mise en œuvre d'un véritable Service Public l'Emploi, de la Formation, de l'Orientation et de l'Insertion au service des Demandeurs d'Emploi et des agents du France Travail.

PREPARONS LA MOBILISATION !

PARTICIPONS MASSIVEMENT A LA REUNION D'INFORMATION GENERALE

MARDI 02 DECEMBRE 2025 - 11H00 - SALLE GEORGES TARER - LAURICISQUE - LAPWENT.